



SAINT-LAURENT-LES-TOURS

Séance du mercredi 01 octobre 2025

Délibération N° DE_2025_38

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	15
Date de la convocation : 25/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le un octobre deux mille vingt-cinq, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES.

Présents : Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Emilie LEFEBVRE, Géraldine ARNOULD, Stéphane DEVEZ, Michel ARNAUDET, Florian LAFLORENCIE, Jean-François GUERRAND, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Nathalie BRUNET, Joëlle SABATIE

Représentés : Didier GAYA représenté par Stéphanie ROUSSIES, Sandie CASSAN représentée par Jean-François GUERRAND, Amélie VERGNE représentée par Francis JAMMES Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Michel ARNAUDET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet: SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Mme la Maire informe l'assemblée qu'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet a été créé à compter du 1er janvier 2026 afin de remplacer le poste d'adjoint technique territorial de 25h. Cette suppression de poste est soumise à l'avis du Comité Social Territorial.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de supprimer le poste d'adjoint technique territorial de 25h à partir du 1er janvier 2026 sous réserve de l'avis favorable du Comité Social Territorial.
- de donner procuration à Mme la Maire pour signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Stéphanie ROUSSIES Président de séance

Michel ARNAUDET Secrétaire de séance